



**BUREAU
VERITAS**

INFORMATION REGLEMENTEE

Neuilly-sur-Seine, France – 18 juillet 2023

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BUREAU VERITAS à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 221 775 titres BUREAU VERITAS
- 4 067 917 euros

Au cours du 1^{er} semestre 2023, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 374 110 titres (3 392 transactions) pour un total de 35 447 201 euros
- Vente : 1 328 757 titres (4 562 transactions) pour un total de 34 341 614 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 163 922 titres BUREAU VERITAS
- 5 404 899 euros

Au cours du 2nd semestre 2022, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 697 392 titres (4 870 transactions) pour un total de 42 404 337 euros
- Vente : 1 692 768 titres (5 828 transactions) pour un total de 42 317 792 euros

Au 1^{er} juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres BUREAU VERITAS
- 7 009 256 euros

Au 31 décembre 2018, date de mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 217 671 titres BUREAU VERITAS
- 4 059 308 euros